

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION ANIMAFAC

**SAMEDI 4 JUIN 2016
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS**

L'Assemblée générale d'Animafac s'est tenue le samedi 4 juin 2016 à la Cité Internationale Universitaire de Paris, en présence de 58 associations étudiantes. 7 associations étaient représentées, ainsi que les 5 personnalités qualifiées, pour un total de 70 votants.

Le président, Malo MOFAKHAMI, ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue à la centaine de représentant.e.s d'associations présent.e.s et rappelle l'ordre du jour :

1/ Présentation et vote des rapports moral et d'activité 2015

2/ Présentation et vote du rapport financier 2015

3/ Présentation des associations candidates au Conseil d'Administration et vote (annonce des résultats à 16h50).

1/ Rapports moral et d'activité

Le rapport moral est présenté par le président Malo MOFAKHAMI, et la déléguée générale, Coline VANNERROY. Il revient sur :

- les 20 ans d'Animafac, qui ont été pensés pour redire, simplement, ce que les associations apportent à la société, et le montrer (ex : Fac Stories). Volonté aussi de **faire réseau** à travers nos 20 ans, prolongeant en cela le travail initié en 2014 sur le sentiment d'appartenance (ex : HumansOfAnimafac).

- notre positionnement en tant qu'acteur incontournable de l'enseignement supérieur : des chantiers prioritaires portés depuis 2013 qui ont abouti (césure) ou ont bien avancé (statut pérennisé à P3, mis en place à Clermont-Ferrand), une reconnaissance institutionnelle (nos propositions dans le PNVE, nos liens avec la CPU (ex : colloque annuel) et des projets concrets et ambitieux portés avec des universités, ainsi que le maintien de notre CPO avec le MESR à 245 000 euros.

- nos actions afin de placer l'engagement dans une approche globale : une volonté de généralisation rapide du Service civique auquel on doit faire face depuis un an, ce qui pose la question d'une montée en charge qualitative et quantitative et nos positions sur le projet de loi égalité et citoyenneté ; lever les freins à l'engagement des jeunes, notamment grâce aux différentes actions évoquées précédemment, mais aussi précédents toutes les activités du centre de ressources, et plus récemment le développement d'un incubateur de projets étudiants dans nos locaux parisiens (l'Arsenal) et à Tours ; expérimenter des projets de participation pour encourager l'implication des jeunes dans les processus de décision.

Volonté de multiplier les opportunités de participation pour les jeunes au sein de leur école ou établissement, en renforçant la démocratie scolaire (consultations étudiantes à USPC en 2015-2016 + proposition de budgets participatifs dans les universités).

Ce rapport moral permet également d'évoquer les perspectives d'action et de développement pour 2017

Le rapport d'activité est quant à lui présenté par Audrey RENAUDIN et François PACAUD, membres du Conseil d'administration, ainsi que, Baptiste THEVELEIN et Laure GARDARIN, vice-Président.e.s d'Animafac.

4 mots-clés sont présentés pour traduire les activités d'Animafac en 2015 :

1. Animer (le réseau des associations étudiantes)

Objectif de l'animation de réseau : faire se rencontrer et outiller les associations d'un territoire en misant sur la mutualisation et l'échange. Le turn-over est important dans nos assos, il faut chaque année recenser, rencontrer, accompagner les étudiants qui se lancent et éviter que chacun réinvente la poudre dans son coin.

Comment on fait ça ? Grâce à notre incroyable équipe d'animateurs et animatrices de réseau, entre 25 à 30 volontaires en service civique qui contribuent à structurer un réseau associatif étudiant dans 22 villes universitaires, et à nos 5 fantastiques : les coordinateurs territoriaux, alias les coordo : Julien, Lorelou, Sarah, Marie-Emma et Pauline.

Concrètement, en 2015, c'est 23 rencontres locales, plus de 90 formations, 4 week-ends au campus rassemblant 1000 personnes pour permettre la mutualisation entre associations et répondre à leurs besoins.

2. Outiller (les associations dans le développement de leur projet)

Notre objectif est d'avoir un centre de ressources complet, doté d'outils en mesure de répondre aux besoins des associations, qu'elles viennent tout juste de se créer ou qu'elles cherchent à accueillir un premier salarié et se structurer dans le temps.

Nous avons donc cette année encore produit et amélioré notre gamme d'outils, qui sont de différentes natures.

- 2 nouveaux guides pratiques et de nombreuses actualisations de fiches en ligne
- La pérennisation du MOOC "créer et développer son association étudiante", co-produit avec les Crous, dont c'était la 2e édition avec pas mal de nouveautés suite à un séminaire de CA qui avait été organisé en janvier 2015.
- Le développement de l'Arsenal, notre incubateur de projets étudiants dans nos locaux parisiens. Développement car 2015 a été une année de travaux pour réaménager les espaces et se doter d'une vraie salle de réunion. Une fois les travaux finis, nous avons pu lancer un programme d'accompagnement et d'activités dense, dont des soirées-débat ouvertes au public.

Développement aussi car le CA a souhaité initier la mise en chantier du développement de “bébés Arsenal” en région, avec déjà l’ouverture d’un incubateur à Tours, au sein des locaux de la Ligue de l’enseignement locale, qui accueille 3 assos étudiantes culturelles de Tours - qui développent en plus un projet inter-associatif (le projet s’appelle comme il se doit Le Plan A Trois).

3. Défricher

Animafac se donne aussi comme objectif de travailler des thématiques qui ne seraient pas encore forcément très investies par des collectifs étudiants, et qui nous semblent importantes. Par exemple, il y a 4 ans, Animafac a lancé un travail pluri-annuel sur la question de l’égalité femmes-hommes au sein de nos associations et au sein de l’enseignement supérieur en produisant une étude et plusieurs outils.

En 2015, le Conseil d’administration s’est emparé de la question du numérique, afin de sensibiliser et de former les assos étudiantes aux usages et enjeux du numérique. Ces actions s’inscrivent dans un cadre plus large : les D-clics du numérique, un consortium coordonné par la Ligue de l’enseignement

Le but de ce chantier pour Animafac est double :

- Outiller les assos afin qu’elles intègrent mieux le numérique dans leurs pratiques
- encourager et accompagner les initiatives étudiantes en faveur de l’éducation au numérique

4. Faciliter (l’engagement des étudiants)

- Au sein de l’enseignement supérieur

On l’a déjà évoqué dans le rapport moral, faciliter l’engagement des étudiants et mieux le faire reconnaître, cela a consisté pour nous en 3 chantiers :

- Porter le droit à l’année de césure dans le parcours des étudiants (circulaire 2015)
- La reconduction du statut de responsable associatif étudiant à Paris 3 et son expérimentation à l’Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand
- Un nouveau projet : l’expérimentation de consultations étudiantes au sein des établissements d’enseignement supérieur. En l’occurrence, il s’agissait de la Comue Université Sorbonne Paris Cité. L’objectif : créer un espace de participation qualitatif dans lequel les étudiants (qui ne sont pas des élu.e.s étudiant.e.s) explorent en profondeur un sujet et font des propositions.
- Le Service civique

Afin de jouer pleinement son rôle d’accélérateur et de catalyseur de la vie associative étudiante, Animafac se mobilise pour que le SC puisse profiter au plus grand nombre des

associations étudiantes. Nous sommes en effet convaincus que le SC est aussi utile au volontaire, à l'association qui l'accueille qu'à la société dans son ensemble.

Concrètement, Animafac prend en charge l'accompagnement des assos et la gestion administrative, mais aussi les formations civiques et citoyennes et la formation des tuteurs. On en profite pour faire coucou à Myriam, notre coordinatrice du SC, mais aussi Julie et Elodie qui s'impliquent dans la mise en oeuvre du dispositif pour les assos.

Le CA a été particulièrement actif en 2015 sur le SC. Notamment, dans un contexte de généralisation du dispositif, il nous a semblé important de mener un travail spécifique sur la qualité des missions proposées au sein du réseau et sur la clarification de notre vision du dispositif : nous avons ainsi rédigé un manifeste du Service civique, qui revient sur l'engagement et la vision du dispositif telle que défendue par Animafac.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

2/ Rapport financier

Le rapport financier est présenté par le trésorier, Yoan POMPET et la directrice, Camille LEGAULT. En résumé :

Au niveau de l'activité classique (hors service civique), le total des produits des activités est en augmentation par rapport à 2014 : + 125ke. En effet, nous avons réussi, avec le lancement de nouveaux projets, à aller chercher de nouveaux financements (Ligue de l'enseignement via le PIA pour le chantier numérique, Université Sorbonne Paris Cité pour les consultations étudiantes et Viadeo pour la Riposte) tout en maintenant l'ensemble du reste des financements à hauteur quasi équivalente. De fait, les charges ont également augmenté en conséquence.

Si l'on s'en tient au budget global, service civique compris, celui-ci a augmenté d'un peu plus de 100ke, ce qui s'explique notamment par les nouveaux projets lancés et, son corolaire, les nouveaux financements trouvés. Nous arrivons ainsi à un résultat positif de 8.427 euros en 2015, en légère augmentation par rapport à 2014.

Sur proposition du Conseil d'administration, nous proposons à l'Assemblée générale d'affecter ce résultat au report à nouveau.

Ce report à nouveau, d'un montant de 80 170,14 € avant affectation s'élèverait ainsi à 88 597,77 € après affectation

Notre commissaire aux comptes, M. FORESTIER, s'étant excusé, Camille LEGAULT présente son rapport à l'Assemblée. Après quelques questions, la proposition d'attribuer le résultat 2015 au report à nouveau est adoptée à l'unanimité.

Le rapport financier est à son tour adopté à l'unanimité.

3/ Présentation des candidats au Conseil d'administration

Après la présentation des rapports, chaque candidat.e au Conseil d'administration s'avance à la tribune afin de présenter son association et ses motivations pour rejoindre le CA.

Au cours de la pause déjeuner, les participant.e.s sont invité.e.s à voter pour les associations candidates au conseil d'administration.

Election du Conseil d'administration

Suite à la démission de l'association Meilleur Devenir dont le mandat était en cours, 13 places sont à pourvoir : 12 mandats de deux ans et 1 mandat de un an.

Après le dépouillement, les résultats du vote sont présentés à l'Assemblée : sur les 21 associations candidates, 12 ont été élues pour un mandat de deux ans, et une pour un mandat de un an. Les associations suivantes n'ont pas été élues, ayant recueilli le plus petit nombre de suffrages :

- Ubuntu France (5)
- Affaires internationales, stagiaires, diplomatique, économiques et culturel (19 voix)
- Amicale des étudiants sénégalais de Nancy (20)
- Association des stagiaires et étudiants maliens des Bouches-du-Rhône (22)
- La Bourse à dés (22)
- Tamazgha (22)
- BDE de l'ESPE (25)
- Conscience Normandie (25)

Les nouvelles associations administratrices élues pour un mandat de deux ans sont :

- INSPIRA-MAZE / Baptiste THEVELEIN (49)
- ETUDIANTS ET DEVELOPPEMENT / Ange-Robert IRAGUHA (46)
- POTATOIT / Joy LECLERC (44)
- GROUPE LGBT DES UNIVERSITES DE PARIS / Alexis CZEMEREGA (42)
- PARLEMENT EUROPEEN DES JEUNES / Malo MOFAKHAMI (42)
- WAX SCIENCE / Agathe CHAUVIN (41)
- L'ALOUETTE / Clémence HIGOUNENC (37)
- LE JOURNAL INTERNATIONAL / Florian LASSOUS (37)

- UNION REMOISE DES ETUDIANTS AFRICAINS / Douba Thierry KWENE (36)
- JEUNESSE S'ENGAGE / Thierry ESCOLAR (31)
- LES JEUNES EUROPEENS / Jérôme QUERE (31)
- CONFEDERATION NATIONALE DES JUNIORS-ENTREPRISES / Samuel TAMBA (30)

Est élue pour un mandat d'un an :

- L 'ASSOCIATION MELI-MELO / Elena BALTAG (27)

Les mandats en cours :

- ASSOCIATION DES ETUDIANTS CAMEROUNAIS DE MONTPELLIER / Steve MESSINGA
- CAP MAGELLAN / Anna MARTINS
- ECHOS SOLIDAIRES / Thibault GERMAY-EY
- ETHIKA / Alexandra AGSOUS
- IntEGRe / Anthony DECOMBLE
- IxESN / Yoan Pompét
- LIEU'TOPIE / Laure GARDARIN
- LOGOS / Anaïs PASCAL
- RADIO CAMPUS FRANCE / Charles-Henri DESPEIGNES
- RESEAU FRANÇAIS DES ETUDIANTS POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE /Audrey RENAUDIN
- OREILLE DE DAUPHINE / Pierre-Antoine GOMBEAUD

Le président, Malo MOFAKHAMI clôture l'Assemblée générale à 18h00.

Annexe au PV d'AG du 4 juin 2016 :

La charte d'Animafac à laquelle ont adhéré toutes les associations candidates précise que : *Les associations se présentant ou soutenant une liste aux élections universitaires ne peuvent pas se présenter au conseil d'administration.*

L'Union Rémoise des Étudiants Africains, ayant soutenu une liste lors des récentes élections à l'Université de Reims Champagne-Ardennes, ne peut siéger au Conseil d'Administration. Elle nous a donc fait parvenir sa lettre de démission.

Par conséquent, l'association Méli-Mélo est élue pour un mandat de 2 ans.

Dans ce cas de figure, c'est l'association arrivant en 14^e position qui devrait être élue pour un mandat d'une année. Cependant, Conscience Normande et BDE de l'ESPE se partagent la 14^e place.

Un vote électronique pour les départager s'est déroulé du jeudi 9 Juin au dimanche 12 Juin 2016. Sur 70 votants, 52 votes ont été exprimés :

- Le Bureau des étudiants de l'ESPE : 24 voix
- Conscience Normandie : 23 voix
- Abstentions : 5 voix

L'association **Le Bureau des étudiants de l'ESPE** (Marseille) est donc élue pour un **mandat d'un an** au Conseil d'administration d'Animafac.

Fait à Paris, le 20 juin 2016.

Le président,

Malo MOFAKHAMI

